



Informations & Programme

Obligations Règlementaires

L'habilitation électrique est désormais une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations (Travaux ou intervention) sur des installations électriques ou dans leur voisinage.

Elle nécessite une formation au préalable, selon les recommandations de la norme NFC 18-510/A2.

Objectifs

- Réaliser en toute sécurité des interventions élémentaires d'ordre électrique dans un environnement pouvant présenter des risques électriques, en suivant les recommandations de la norme NFC 18-510/A2.
- Remplacement à l'identique de fusibles, d'accessoires d'éclairage, d'un socle de prises de courant, d'interrupteurs...
- Procéder au raccordement d'un matériel électrique sur un circuit en attente protégé et mis préalablement hors tension (volet roulant, chauffe-eau etc...).
- Réarmement de dispositifs de protection.

Pré requis

Avoir connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement raccordement sur les INSTALLATIONS sur lesquelles il doit intervenir.

Nombre de personnes

4 personnes minimum 10 personnes maximum.

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste en habilitation électrique.



Public

Toute personne réalisant des interventions de remplacement ou de raccordement d'accessoires électriques en basse tension.

Durée

Initiale : 14 heures dont 4 heures de pratique.

Recyclage : obligatoire, conseillé tous les 3 ans. Durée 10 heures soit 1,5 jour.

Evaluation

Les acquis de la formation sont mesurés par une évaluation théorique et pratique.

Au regard des résultats le formateur émet un avis sur la possibilité d'habilitation de chacun des stagiaires.

Certificat

Attestation de formation.

Tableau récapitulatif sur les formations réalisées.

Préparation du titre d'habilitation vierge ou rempli.

Documentation

Un livret de formation habilitation électrique personnel non-électricien sera remis à chaque participant.

Matériel Pédagogique

- Visuel sur vidéoprojecteur.
- Intervention sur le terrain.
- Présentation sur armoire pédagogique, divers outillages.
- Présentation de matériel et EPI.
- Etude de cas.

Programme

Méthode :

Alternance d'exposés théoriques sur ordinateur et vidéoprojecteur et d'ateliers pratiques.

Les exercices seront orientés sur le repérage des environnements ou locaux à risques, l'analyse préalable à l'intervention, la mise hors service d'un équipement, le remplacement d'un fusible, de lampes, la manœuvre d'exploitation, manipuler un disjoncteur ou des équipements électrique sécurisés ou non, le compte rendu de son activité.



Module Tronc commun N°1 :

- Les grandeurs électriques, courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu...
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (électrisation, électrocution, brûlure).
- Les différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement.
- Principe d'une habilitation électrique et définition des symboles.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective (Équipements et signalisation).
- Manipulation de l'outillage dans l'environnement électrique.
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident en environnement électrique.

Module BS :

- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites (EPI).
- Les moyens de protection collective (EPC).
- Le vérificateur d'absence de tension (VAT).
- L'analyse de risque.
- Les mesures de prévention.
- La préparation d'une intervention élémentaire.
- Les séquences de mise en sécurité d'un circuit.
- Les procédures de remplacement et de raccordement.
- Les limites de l'habilitation BS.
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre.

Exercices pratiques :

La mise en pratique des acquis théoriques est réalisée sur des ouvrages représentatifs de l'environnement de travail habituel de l'apprenant ou sur maquette pédagogique :

- Repérer la zone de travail, effectuer une analyse de risque et appliquer les prescriptions de sécurité.
- Énumérer les risques potentiels.
- Réaliser une mise hors tension en toute sécurité.
- Effectuer une vérification d'absence de tension.
- Réaliser des interventions élémentaires.
- Réaliser une remise sous tension et procéder à des essais de bon fonctionnement.
- Rédaction des documents.